



En Bretagne, la rédaction en chef ghettoïse le breton

L'équipe d'An Taol Lagad a été habituée à la discrimination : « *tu dois refaire ton commentaire, ton accent breton est trop fort !* ». Elle est habituée aux réflexions maladroites : certain-es parlent encore « *des Bretons* » pour évoquer les salarié-es qui travaillent pour les émissions en langue bretonne à Rennes. Elle est aussi habituée au mépris : « *il faudrait ne plus faire d'interviews au coin du feu.* » Ou à l'imagination : « *il y a 5 000 locuteurs bretonnants dans la région.* »

On la cantonne à traiter des reportages qui concerneraient les « bretonnant-es » et la culture bretonne. Bref, le folklore. Par exemple, il ne faut pas évoquer une contre-manifestation à la venue de l'ex dirigeant RN Florian Philippot à Quimper, sous prétexte de faire la publicité de cette contre-manifestation. L'édition An Taol Lagad est « trop courte » pour le faire, d'après la rédactrice en chef.

Doit-on accepter que le breton ne puisse plus traiter de certains sujets ?

Les dernières directives éditoriales voudraient que l'on ne corrompe pas non plus les éditions en langue française - Iroise et le journal régional du soir - en y insérant un reportage en breton, de temps en temps. Ce serait « perturbant » toujours d'après la rédactrice en chef. Un terme stigmatisant. Et que dire de sa disparition totale de l'antenne pendant l'été ? Jusqu'ici, on pouvait compter sur une petite dizaine de reportages diffusés dans le JTR sur juillet et août.

Quoiqu'en disent les directions successives,
l'équipe d'An Taol Lagad a toujours été victime de ghettoïisation.

Mais elle est aussi résiliente et persévérante. Des journalistes, des assistantes de locale, des mixeurs, des monteuses qui n'ont cessé de rendre compte de l'actualité, de la réalité de la société bretonne, dans toutes ses composantes, sa diversité et sa richesse. En tenant compte de son histoire passée et présente, elle permet à chacun, même si elle ou il est minoritaire, d'avoir droit à l'apparition et à l'expression sur la télévision publique régionale, dans sa langue natale ou celle de ses parents, grands-parents ou de son territoire.

Mais pour certain-es, 4 minutes et 30 secondes, c'est encore trop.

Brest et Rennes, le 5 mai 2025